CRAT
COMMISSION REGIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS

Nos réf. : CRAT/16/AV.390
Le 12 octobre 2016

Demande de permis unique relative à la mise aux normes, au renouvellement anticipé et à l'extension d'une exploitation porcine à COMINES-WARNETON (Warneton)

Brève description du projet

Projet :	Mise aux normes des deux maternités, construction d'une nouvelle porcherie pour l'exploitation de 10.080 porcelets en post-sevrage, exploitation de 400 cochettes en étable de quarantaine. Forage et exploitation définitive du nouveau captage d'eau d'une capacité de 25000 m³/an, démantèlement de la prise d'eau existante. Maintien des autres activités existantes (stockage d'aliments pour porcs, de mazout...)
Localisation :	rue Neuve-Eglise 19 à 7784 Warneton
Situation au plan de secteur :	Zone agricole
Demandeur :	Taveirne - Neuve-Eglise 19 SA
Auteur de l'étude d'incidences :	DLV, United Experts South sprl

Contexte de l'avis

Date de réception du dossier :	05 août 2016
Référence légale :	Article R.82. du Livre Ier du Code de l'Environnement
Portée de l'avis :	1) Opportunité du projet au regard des objectifs définis par l'article 1er, § 1er, alinéa 2 du CWATUPE 2) Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET

La CRAT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

Elle constate que le projet s'implante sur un site appartenant à une filière intégrée qui réunit au sein d'une même exploitation l'élevage et l'engraissement de porcs ainsi que la création d'aliments.

Ce projet, localisé en zone agricole au plan de secteur, consiste à moderniser l'exploitation agricole existante par la transformation des maternités existantes et la construction d'une nouvelle porcherie. Cette modernisation permettra notamment au demandeur de respecter les normes de bien-être animal ainsi que les conditions sectorielles et intégrales liées à ses activités.

Vu les vues dégagées sur le site, la Commission appuie en outre les recommandations de l'auteur de l'étude relatives aux plantations et tout particulièrement sur la réalisation de celles-ci dès la fin de la construction.

La CRAT tient à remarquer que, d'une manière générale, la commune de Comines-Warneton présente une concentration importante d'exploitations agricoles intensives qui est susceptible d'engendrer à terme une saturation dans plusieurs domaines (odeurs, taux de liaison au sol, eaux souterraines,...).

2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE D'INCIDENCES

La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.

Elle souligne la clarté du document et relève qu'il analyse de façon complète les différents domaines environnementaux.

Pour la CRAT,

Pierre GOVAERTS,
Président